

ARMICARB®

Substance naturelle contre l'oïdium





Fraise **Framboise** Cassis Groseille Concombre Poivron

Courgette Cornichon Tomate **Aubergine**



DE SANGOSSE

La protection est dans notre nature

www.desangosse.fr

ARMICARB®

Solution fongicide à base de bicarbonate de potassium de grande pureté





Ses atouts

- ARMICARB® est une substance naturelle à mode d'action original. La spécialité est composée de 850 g/kg de bicarbonate de potassium (de grande pureté) + co-formulants.
- La formulation HighTech Brevetée permet une meilleure sélectivité et garantit l'efficacité du produit.
- Action de contact multisites préventive à « effet stoppant ».
- · Facile à manipuler, à mettre en œuvre et à stocker.
- · Utilisable au plus près des récoltes.
- · Utilisable en Agriculture Biologique.





Mode d'action

Action de contact sur le champignon par la combinaison de la pression osmotique et de la perturbation du pH.







Après traitement ARMICARB° Inhibition des spores





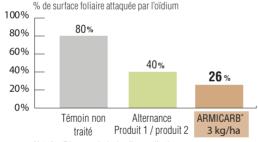


Après traitement ARMICARB° Déshydratation des hyphes mycéliens



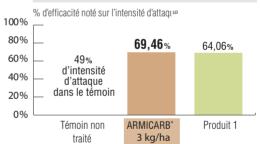
Efficacité prouvée sur l'oïdium





Notation 7 jours après la dernière application





Notation: dernier traitement + 5 à 7 jours



Usages, doses et recommandations d'emploi

Culture	Maladie	Dose	Volume de pulvérisation	Recommandations
Fraisier	Oïdium	3 kg/ha	600 I/ha mnimum	Appliquer préventivement puis alterner avec une autre spécialité autorisée pour cet usage tous les 7 à 8 jours. ARMICARB® est une spécialité de contact : une couverture complète de la végétation (face supérieure et inférieure des feuilles) est indispensable. Veiller toutefois à arrêter la pulvérisation juste avant le point de ruissellement. Pour la tomate, l'aubergine et le poivron, intervenir entre les stades BBCH 10 et 89 (maturation complète des fruits).
Cassissier, Groseillier, Framboisier	Oïdium	5 kg/ha	250 à 500 l/ha	
Courgette	Oïdium	3 kg/ha	300 l/ha minimum	
Concombre	Oïdium	3 kg/ha	500 I/ha minimum	
Tomate, Aubergine, Poivron (serre et tunnel)	Oïdium	3 kg/ha	500 I/ha minimum	

ARMICARB® est recommandé en alternance avec une autre spécialité autorisée pour cet usage. Dans le cas de 2 applications successives d'ARMICARB® respecter un délai minimum de 8 jours entre les 2 interventions. **Nombre maximum d'applications : 8.**

Ne pas dépasser 2% d'ARMICARB® en concentration dans le volume de bouillie final. En cas d'averse supérieure à 20 mm, le végétal n'est plus protégé par ARMICARB®. Ne pas mélanger avec des cuivres, des fertilisants foliaires, des produits avec une formulation EC et des produits acides.

 $Traiter par des températures < 30 ^{\circ} C \ et une \ hygrométrie > 75 \%. \ \textbf{Préférer les applications en fin de journée.}$

ARMICARB®: n° 2110059 - Composition: 850 g /kg de bicarbonate de potassium + Co-formulants - Formulation SP: poudre soluble dans l'eau. Sans classement. DAR: 1j. - DRE: 6h en plein champ, 8h sous abri - ZNT: 5 m. Absence de résidus quantifiables à ce jour au seuil de quantification de 0,01 mg/kg et dans le respect des Bonnes Pratiques Agricoles. ® Marque déposée de Church & Dwight. Autorisé en agriculture biologique. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi: se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Fiche de sécurité disponible en consultant le site: www.desangosse.fr ou www.quickfds.com

